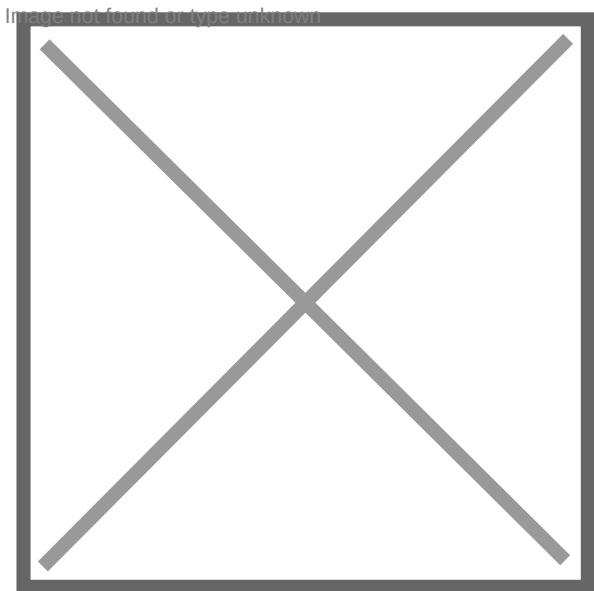




Mensonge sur ma paternité, que faire??

Par **vivi**, le **27/06/2011 à 19:14**

Bonjour,
Mon mari vient d'apprendre qu'il n'est pas le père biologique de son fils de 10 ans(issu de sa première union, divorcé il y a 5 ans).
Il soupçonne son propre père d'être le père biologique....
Quelle serait le recours et l'action à entreprendre si cela s'avèrerait être le cas?
Merci de votre réponse précieuse.
Cordialement

Par **mimi493**, le **27/06/2011 à 19:51**

Est-ce qu'il se comporte comme le père avec cet enfant depuis sa naissance ?

Par **amajuris**, le **27/06/2011 à 19:59**

bjr,
si le litige est avec son propre père, il n'est pas certain que l'analyse biologique départage les deux hommes car les résultats seront très proches.
cdt

Par **mimi493**, le **27/06/2011 à 21:28**

De toute façon, s'il s'est comporté comme le père pendant 5 ans, la procédure de contestation de paternité n'est pas possible pour lui.
Au regard de la jurisprudence récente de la CEDH, ça pourrait être possible pour l'enfant, à sa majorité.